

Projet d'Établissement de l'école Notre Dame des Fleurs



**Accueillir et accompagner
dans la diversité
et dans la durée.**

Accueillir et accompagner dans la diversité et dans la durée.

1. ACCUEILLIR DANS LA DIVERSITE
2. CREER DANS LA COMMUNAUTE EDUCATIVE,
UNE RELATION DE COEDUCATION ET DE
PARTENARIAT AJUSTEE.
3. PRESERVER UN PARCOURS SCOLAIRE INSCRIT
DANS LA DUREE.

1. ACCUEILLIR DANS LA DIVERSITE

L'école Notre Dame des Fleurs accueille 89 familles implantées sur 19 communes situées sur 2 départements (Eure et Loir et Orne). Notre établissement souhaite accueillir et accompagner les familles, parents et enfants dans la diversité et dans la durée.

La diversité, source de richesse, provient de la singularité de chacun de nos élèves par leur nationalité, par l'implantation des familles sur 19 communes rurales et 2 départements, par leur ouverture culturelle et leur accès à une culture commune, par leur mixité sociale et par leur hétérogénéité scolaire.

*Comment faire de cette diversité
une source de richesse ?*

PREMIER OBJECTIF :

**ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER ET FAIRE GRANDIR L'ELEVE
DANS LE RESPECT DE SA SINGULARITE POUR L'AMENER A
SON EXCELLENCE**

DEUXIEME OBJECTIF :

**BATIR SUR CETTE DIVERSITE LA COHESION DE LA
COMMUNAUTE EDUCATIVE**

PREMIER OBJECTIF :

ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER ET FAIRE GRANDIR L'ELEVE DANS LE RESPECT DE SA SINGULARITE POUR L'AMENER A SON EXCELLENCE

ACCUEILLIR

L'équipe enseignante souhaite que chaque enfant ait sa place au sein de l'établissement et qu'il soit reconnu en tant que personne et élève dans le respect de sa singularité. C'est grâce aux valeurs éducatives qu'elle transmet et à l'exemple qu'elle donne au quotidien, que l'équipe éducative va permettre aux élèves de développer le respect et la fraternité des enfants entre eux.

MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF ISSU DE CETTE REALITE.

Au niveau des élèves, trois situations différentes sont répertoriées :

- l'accueil d'un nouvel élève au début de sa scolarité
- l'accueil d'un nouvel élève en cours de scolarité
- l'accueil de l'élève d'une année scolaire à l'autre

L'accueil d'un nouvel élève au début de sa scolarité.

Au niveau des Petites Sections, deux accueils sont mis en place. La visite des enfants de la crèche qui seront scolarisés dans l'école à la prochaine rentrée et l'organisation d'un goûter pour les autres nouveaux élèves : « Un moment dans ma future classe ».

L'accueil de l'élève d'une année scolaire à l'autre.

L'année 2015 marque l'institutionnalisation de l'accueil nommé « Un moment dans ma future classe ». En fin d'année, tous les élèves ont l'occasion de passer quelques instants avec l'enseignante et les nouveaux camarades dans la classe qui sera la leur à la rentrée prochaine. Lors de ce premier contact, la liste de fournitures leur est remise

L'accueil d'un nouvel élève en cours de scolarité.

Les nouveaux élèves sont invités à vivre « Un moment dans ma future classe ». D'autre part, les enseignantes réfléchissent à des actions de début d'année qui permettraient aux élèves récemment inscrits de mieux s'intégrer à leur nouvelle classe.

Au niveau des parents, l'accueil au quotidien a été repensé, en permettant aux familles de venir à l'intérieur de l'école chercher leur enfant même en élémentaire.

Une réflexion se profile, au sein de l'APEL, concernant l'accueil des nouvelles familles.

ACCOMPAGNER ET FAIRE GRANDIR L'ÉLÈVE DANS LE RESPECT DE SA SINGULARITÉ POUR L'AMENER À SON EXCELLENCE

Une réalité pédagogique de l'établissement s'inscrit dans des classes à cours double. Les élèves sont accueillis en maternelle comme en élémentaire dans des classes à deux niveaux. Cette réalité engendre plusieurs constats :

- les élèves sont parfois amenés à suivre leur scolarité avec le même enseignant pendant deux ou trois ans consécutifs.
- les enseignants connaissent bien leurs élèves ce qui peut représenter un bénéfice comme une difficulté
- une classe à cours double engendre des méthodes de travail différentes et exige davantage d'autonomie de la part des élèves. Cela peut représenter pour certains une richesse mais pour d'autres une difficulté supplémentaire pour accéder aux apprentissages.
- le travail pédagogique des enseignants est complexifié par le fait d'un double niveau

MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE DE L'OBJECTIF.

A. Les professeurs des écoles de l'établissement souhaitent faciliter des temps permettant aux élèves d'être dans un cours simple pour des apprentissages plus spécifiques à son niveau de classe.

Le pôle « maternelle » compte deux classes : une classe de Petite Section/Moyenne Section et l'autre de Moyenne Section / Grande Section. Dès la rentrée de septembre, de 14h à 15h, sur le temps de repos des élèves de Petite Section, les élèves de Moyenne Section sont regroupés pour des apprentissages de Découverte du Monde, avec l'enseignante de PS/MS. Ceux de Grande Section bénéficient d'ateliers de pré lecture, avec l'enseignante de MS/GS.

Le pôle élémentaire organise des aménagements pédagogiques en profitant de la présence de l'éducateur sportif. Sur une durée hebdomadaire de deux fois une heure, tous les élèves sont regroupés par niveau, l'animateur sportif et les enseignantes prennent chacun un niveau.

PERIODES	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	EPS	Orthographe	Orthographe	Orthographe	Orthographe
	Lecture	EPS	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques
2	Lecture	Mathématiques	EPS	Mathématiques	Orthographe
	Mathématiques	Orthographe	Mathématiques	EPS	Mathématiques
3	Lecture	Mathématiques	Orthographe	Orthographe	EPS
	EPS	Orthographe	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques
4	Lecture	EPS	Orthographe	Orthographe	Orthographe
	Mathématiques	Mathématiques	EPS	Mathématiques	Mathématiques
5	Lecture	Mathématiques	Orthographe	EPS	Mathématiques et/ou Orthographe
	Mathématiques	Orthographe	Mathématiques et/ou Orthographe	Mathématiques et/ou Orthographe	EPS

B. Les enseignants souhaitent accompagner pédagogiquement les élèves dans le respect de leur singularité et de leur différence. Dans ce but, ils organisent des regroupements par groupe de besoins.

En début d'année scolaire, des évaluations diagnostiques en lecture sont effectuées par les élèves du CP au CM2. Après analyse de ces résultats, les enseignants rassemblent les élèves en quatre groupes. Sur une durée hebdomadaire d'une heure, les élèves du CP au CM2 seront regroupés. Les élèves non lecteurs resteront dans leur classe de CP pour l'apprentissage de la lecture, les autres élèves travailleront en groupes de besoin.

CP non lecteurs	Apprentissage de la lecture
GROUPE 1	ROLL (Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture) Niveau 1 (défini en fonction des évaluations diagnostiques)
GROUPE 2	ROLL (Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture) Niveau 2 (défini en fonction des évaluations diagnostiques)
GROUPE 3	ROLL (Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture) Niveau 3 (défini en fonction des évaluations diagnostiques)

C. Des enseignantes mettent en place le travail personnalisé et communautaire. Cette méthode pédagogique permet un ajustement des apprentissages et un accompagnement spécifique permettant à chaque élève de suivre sa scolarité à son rythme et au maximum de ses potentialités. Le bilan de fin de contrat est un moment d'accompagnement personnalisé.

D. Respectueux du rythme de l'enfant, le conseil de cycle accompagne le parcours scolaire de l'élève en prenant en compte son développement et son évolution.

E. L'équipe enseignante réfléchit à la mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires, afin qu'elles correspondent au mieux aux types d'élèves accueillis.

DEUXIEME OBJECTIF :

BATIR SUR CETTE DIVERSITE LA COHESION DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Définition du mot « cohésion » : propriété d'un ensemble dont toutes les parties sont solidaires.

Pour qu'existe cette cohésion entre les membres de la communauté éducative, il nous faut bâtir d'abord cette solidarité entre toutes les parties.

- Être solidaire par la connaissance et le respect des mêmes règles.
- Être solidaire par la connaissance et la reconnaissance de chacun.
- Être solidaire par notre appartenance à l'école Notre Dame des Fleurs.
- Être solidaire par notre appartenance à l'Enseignement Catholique.

MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF.

Être solidaire par la connaissance et le respect des mêmes règles.

Toute la communauté s'engage à vivre dans le respect des différents écrits qui régissent le vivre ensemble dans l'établissement : le règlement intérieur, les « règles pour vivre ensemble », les documents accompagnant les temps extrascolaires (cantine, garderie, étude...)

Être solidaire par la connaissance et la reconnaissance de chacun.

Au sein de l'équipe pédagogique par le travail en concertation, les conseils de cycle, l'organisation pédagogique impliquant un travail en équipe et permettant un regard croisé sur les élèves...

Au sein de la communauté par la participation de parents à des actions scolaires ou extrascolaires, la mise en place de conseils d'établissement...

Au sein des élèves par l'élection de délégués, le conseil des enfants, la mise en place de groupes de niveau et de groupes de besoin...

Être solidaire par notre appartenance à l'école Notre Dame des Fleurs.

L'école Notre Dame des Fleurs construit son identité par les choix qu'elle opère et les actions qu'elle réalise : marché de Noël, carnaval, kermesse, 100^{ème} jour d'école, fête de la pomme, le choix d'un thème d'année...

Être solidaire par notre appartenance à l'Enseignement Catholique.

L'école inscrit son appartenance à l'Enseignement Catholique par les valeurs éducatives qu'elle porte, son animation pastorale, sa participation à l'UGSEL et à la journée Sport Plus.

2. CREER DANS LA COMMUNAUTE EDUCATIVE, UNE RELATION DE COEDUCATION ET DE PARTENARIAT AJUSTEE.

L'enfant est entouré d'adultes qui assurent son éducation.

Les parents : ils sont les premiers éducateurs de l'enfant. Ils subviennent aux besoins vitaux de leur enfant, ils font des choix éducatifs concernant la morale, la religion, l'organisation de la vie quotidienne...

Les enseignants : ils sont garants des apprentissages définis par l'Education Nationale et assurent la sécurité physique et morale des élèves dans le cadre scolaire. Ils mettent l'élève au centre du projet pédagogique et lui permettent de s'y épanouir. Ils l'accueillent et l'accompagnent au long de sa scolarité. Ils lui transmettent les valeurs de partage, d'entraide et de respect d'autrui et lui proposent le message et les valeurs de l'éducation chrétienne.

Les personnels OGEC : leurs rôles se situent à trois niveaux.

L'aide en classe maternelle : le personnel OGEC permet la réalisation du travail pédagogique préparé par l'enseignante et assure les tâches en lien avec l'hygiène.

La surveillance : le personnel OGEC assure l'accueil du matin en classe, l'accompagnement à la cantine et la surveillance des enfants à la garderie et sur la cour hors temps scolaire.

Le ménage : le personnel OGEC assure la propreté des locaux

L'APEL : l'Apel a un rôle d'accueil et de conseil, d'information, d'animation et de représentation des parents d'élèves.

L'OGEC : il gère l'équilibre financier de l'établissement, assure l'entretien des locaux, recrute et rémunère le personnel

Le chef d'établissement : il a la charge éducative, pédagogique, pastorale, administrative et matérielle de l'établissement.

*Quelles relations de coéducation mettre en œuvre
pour permettre
le développement harmonieux de chaque enfant ?*

OBJECTIFS

- **CREER ET ENTRETENIR DES LIEUX ET DES SITUATIONS DE RENCONTRE POUR FAVORISER LA COMMUNICATION ENTRE LES DIFFERENTS PARTENAIRES.**
- **CONNAITRE ET RESPECTER LE CADRE DE CHAQUE COEDUCATEUR.**

MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF.

Des réunions de début d'année sont organisées incluant la présentation de l'APEL et l'OGEC par leurs représentants. Les enseignantes veillent à organiser ces temps d'accueil de façon à permettre à tous les parents d'y participer.

Chaque professeur des écoles s'engage à répondre dans les meilleurs délais à une demande de rendez-vous exprimée par les parents.

Les informations concernant l'école circulent pas l'intermédiaire du cahier de liaison et sont accessibles sur le site de l'école.

Les cahiers des élèves sont signés par les parents au moins une fois par mois. Les livrets scolaires sont donnés à chaque fin de trimestre. Ils sont rédigés dans un langage compréhensible par tous.

Des conseils d'établissement sont organisés chaque année.

D'autres situations de rencontre sont organisées permettant de favoriser la communication : le pique-nique des nouvelles familles est organisé par l'Apel, la journée travaux de fin d'année...

3. PRESERVER UN PARCOURS SCOLAIRE INSCRIT DANS LA DUREE.

Fidélité de génération en génération : plusieurs parents dont les enfants sont actuellement à l'école, ont suivi leur scolarité dans notre établissement.

Fidélité dans la scolarité : on constate que, généralement, les élèves, une fois inscrits dans l'établissement, y poursuivent leur scolarité. Lorsqu'un départ a lieu, il s'agit le plus souvent d'un déménagement ou d'une entrée en sixième.

OBJECTIFS

- **Pérenniser cette fidélité**

